

Comment mener un entretien Post infraction ?

L'entretien post infraction s'inscrit dans une démarche de prévention globale engagée par l'Entreprise.

En aucun cas, la réalisation d'un entretien post-infraction ne doit s'entendre comme une sanction pour le collaborateur impliqué dans l'accident. L'entretien et son compte rendu ne doivent être ni moralisateurs, ni culpabilisants.

Celui qui conduit l'entretien doit avoir en tête qu'il doit contribuer à débanaliser l'infraction, à la relier à l'accidentologie et aux risques routiers et favoriser un changement dans la conduite du collaborateur.

Durée : environ 15 minutes.

Modalités : C'est essentiellement au collaborateur de s'exprimer. L'entretien sera donc semi-directif, selon les étapes de la trame suivante, afin de guider le collaborateur dans sa réflexion. A l'issue de l'entretien, un compte rendu, précisant les axes d'amélioration et l'engagement du collaborateur conducteur lui sera envoyé.

Outils : Vous avez également à votre disposition un modèle de compte rendu d'entretien post infraction à destination du salarié.

1. RAPPELER LE CONTEXTE DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre du programme de prévention engagé par notre société, des actions concrètes ont été mises en place. Elles visent à réduire le nombre et la gravité des accidents lors des déplacements professionnels. Elles visent plus globalement l'évolution positive des comportements de conduite des collaborateurs. La réduction du nombre d'infractions est à ce propos un objectif prioritaire aux yeux de l'entreprise.

2. PRÉCISER LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

Revenez sur les circonstances de l'infraction afin de :

- mieux comprendre ce qui s'est passé et d'analyser les moyens qui auraient pu être mis en œuvre pour l'éviter,
- renforcer la capacité et la volonté du collaborateur de mobiliser ces moyens dans sa conduite future, notamment en réfléchissant à des axes de progression.

L'entretien sera formalisé à l'aide de la fiche dédiée dans la boîte à outils.

3. CONDUITE DE L'ENTRETIEN (3 TEMPS) :

I. Faites décrire la situation de conduite avant l'infraction

« Pouvez-vous m'expliquer ce qui s'est passé, plus globalement ce jour-là : votre état d'esprit, vos actions de conduite, votre niveau de concentration... »

II. Déterminez les événements et facteurs identifiés pouvant expliquer l'infraction

« À partir de ce que vous m'avez expliqué, Pouvez-vous identifier les différents éléments ou facteurs qui seraient en cause dans la survenue de l'infraction ? »

Il s'agira ici de faire émerger des facteurs liés à l'environnement, au conducteur et à son rapport à la règle et aux risques, au véhicule, à l'organisation ou aux contraintes de travail...

III. Échangez sur les axes de progression et les engagements personnels

« En tirez-vous des enseignements ? Lesquels ? »

« De manière concrète, comment pourriez-vous gérer dorénavant ce type de situation ? »

L'entretien devra se terminer sur l'engagement du collaborateur à mettre en pratique les axes d'amélioration identifiés.

4. LE COMPTE RENDU

Remplissez ensemble la fiche d'analyse post-infraction. accident (dont vous trouverez un exemplaire dans la boîte à outils)

Indiquez vos préconisations :

- 1 - Elles renforcent les engagements du conducteur si celles-ci sont pertinentes.
- 2 - Elles encouragent le conducteur à aller un peu plus loin dans sa réflexion notamment sur les points suivants (à compléter selon le contenu de l'entretien).

